

TEXTE no **520**

« *Petite loi* »

ASSEMBLEE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIEME LEGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 1999-2000

30 mai 2000

PROPOSITION DE LOI

*portant organisation juridique de la coopération
professionnelle entre époux.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté, en première lecture, la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 30 mai 2000.

Le Président,

Signé : RAYMOND FORNI.

Voir les numéros : **2284** et **2412**.

Entreprise.